



# LOI SANTÉ : 10 MILLIARDS EN MOINS !

Dans une intervention, le 4 février, à l'occasion d'une réunion avec les conférences Hospitalières, Madame Touraine « vend » la future loi de Santé aux Directeurs d'Hôpitaux, aux Présidents de Commissions Médicales d'Établissements (CME) et aux Directeurs d'Agence Régionales de Santé (ARS) !

## DISCOURS DE MME TOURAINE

*« Ce défi, c'est celui de la maîtrise de nos dépenses de santé. Vous savez que dans le cadre du pacte de responsabilité et de solidarité, il a été prévu 10 milliards d'euros d'économies d'ici 2017 pour l'assurance maladie. »*

*« Cela veut dire des taux d'Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM) historiquement bas sur les trois années à venir : 2,1% cette année, 2% en 2016 et 1,9% en 2017... »*

*« Il s'agira de poursuivre les efforts que vous avez initiés en matière d'optimisation de la dépense hospitalière. Vous le savez, ceci passe nécessairement par une maîtrise des effectifs et de la masse salariale... »*

*« Pour aller plus loin et engager des réformes structurelles, nous devons faire en sorte, d'ici 2017, que 100% des établissements publics soient engagés avec succès dans un Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) pour mutualiser leurs activités et définir un projet médical commun... »*

## DÉCRYPTAGE

Le cadre est posé : cette loi est d'abord un vaste plan d'économies (10 milliards) imposées à notre système de santé et à nos Hôpitaux Publics.

L'ONDAM, dont le taux est défini chaque année par les parlementaires, a une incidence directe sur les moyens alloués aux Hôpitaux : par le biais de la Tarification A l'Activité (T2A) ou de la Dotation Annuelle de Fonctionnement (DAF) pour la psychiatrie : 2015 pire que 2014, 2016 pire que 2015 et 2017 pire que 2016 !

Le message est clair : effectifs et masse salariale seront les principaux paramètres revus à la baisse pour réaliser les futures économies !

Les Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) sont avancés, dans le projet de loi, comme le principal levier d'économies imposées aux Hôpitaux : mutualisation de services administratifs et logistiques et mainmise d'un établissement « décideur » (CHU ?) sur tous les autres Hôpitaux du Groupement !

« Pour chacun des axes, nous avons besoin de l'énergie commune des Directeurs d'établissements et des Présidents de CME. Il faut emporter avec vous l'ensemble de la communauté hospitalière. »

Ici la Ministre « range ses troupes » avant la bataille à venir : Directeurs d'Hôpitaux, Présidents de CME et Directeurs Généraux d'ARS contre le reste des agents de l'Hôpital Public !

« Je compte sur vous et mon soutien vous est acquis. Il y aura des résistances dans vos établissements, dans les territoires : il faudra convaincre, et non imposer. J'ai d'ailleurs adressé ce même message aux Directeurs Généraux d'ARS. Il vous reviendra, avec elle, d'associer étroitement les élus. Ceci sera en particulier indispensable pour la création des Groupements Hospitaliers de Territoire... »

Saluons la « lucidité » de notre Ministre : effectivement il y aura des résistances (par exemple nous organisons une distribution de tracts pour informer les usagers des effets nocifs de la loi santé le 19 mars 2015, entre 12h et 14h au croisement entre Carrefour et Leroy Merlin de CAP38) ! Associer les élus paraît effectivement « indispensable » : comment justifier, auprès de leurs électeurs, les fermetures et restructurations massives programmées dans ce projet de loi ?

« La situation sociale de vos établissements devra être pour vous une préoccupation permanente car nous ne réformerons pas contre les professionnels de santé, mais avec eux. Il y aura parfois des difficultés à assumer dans vos équipes : il faudra mobiliser, former, et accompagner. »

Nous apprécions la formule : Directeurs Adjointes, Médecins, Psychologues, Soignants, Administratifs et Ouvriers n'étant sans doute pas assez « subtiles » pour saisir tout l'intérêt de cette loi, il faudra user de « pédagogie » avec nous : « mobiliser, former et accompagner »...

Le début de l'examen de la Loi de Santé aura lieu le 17 Mars 2015 à l'Assemblée Nationale, le Syndicat CGT du CHS de Saint-Égrève appelle à se mobiliser car notre système de santé est en danger.

Les gouvernements successifs nous attaquent de plus en plus dans le seul but de satisfaire les intérêts du patronat et des grands groupes financiers qui payent leurs campagnes !!! Aujourd'hui il est du devoir de chacun, au-delà même des convictions politiques et syndicales, d'organiser la résistance et de combattre pour la défense de nos acquis sociaux, si durement gagnés au fil des luttes par nos parents et grands-parents.

# TOUS À PARIS LE 9 AVRIL 2015

## EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION POUR RÉPONDRE À L'APPEL UNITAIRE CGT, FO & SOLIDAIRES